

Un équipement va chauffer 35 000 logements



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ / C. GOUBAULT

LIONEL COIFFARD, vice-président chargé de la prévention de la collecte et de la valorisation des déchets

A Grenoble-Alpes métropole, l'incinérateur a été construit en 1972 et conçu, dès le départ, pour chauffer des logements. Une innovation pour l'époque. Il est installé sur le site d'Athamor, avec un centre de tri des emballages. La perspective de gros investissements à réaliser pour entretenir l'installation a décidé la métropole à se doter de nouveaux équipements. Elle a convaincu l'ensemble des territoires du sud-Isère de les mutualiser et les cofinancer afin de maîtriser les coûts et partager les risques techniques et industriels. Cela représente 740 000 habitants.

«Après avoir achevé les travaux du centre de tri sur un parking adjacent, l'ancien est en cours de démolition pour accueillir l'unité de valorisation énergétique [UVE], détaille Lionel Coiffard, vice-président chargé de la prévention de la collecte et de la valorisation des déchets. L'ancienne sera ensuite détruite. Une stratégie qui nous permet de ne pas arrêter l'incinération. Enfouir 150 000 tonnes de déchets par an, pendant trois ans, durée estimée de la construction, n'était pas concevable.» La construction de l'équipement, la connexion au réseau de chaleur et les cogénérateurs d'électricité représentent entre 290 et 305 millions d'euros d'investissement, aléas de chantier compris. L'UVE produira l'équivalent de la consommation de 10 000 habitants qui se chauffent à l'électricité, servant 35 000 logements par réseau de chaleur, pour un coût moitié moindre au gaz. «On envisage de raccorder d'autres immeubles dans les années à venir pour compenser la baisse de consommation globale de chauffage liée à l'isolation des logements», indique Lionel Coiffard.

Contact

Lionel Coiffard, lionel.coiffard@grenoblealpesmetropole.fr